

EN TRANSPORTS EN COMMUN



Métro/Tramway

Ligne Boulingrin-Technopôle
Arrêt Europe (2 min à pied)

Bus



T4 (Zénith Parc Expo – CHU Charles Nicolle) : arrêt Louis Poterat (11 min à pied)



F1 (Stade Diochon Le Petit-Quevilly – Plaine de la Ronce Isneauville) : arrêt Méridienne (7 min à pied)



F9 (Champ de foire Elbeuf – Théâtre des Arts Rouen) : arrêt Place Saint-Sever (9 min à pied)



27 (Bel Air Petit-Couronne – Théâtre des Arts Rouen) : arrêt Europe (3 min à pied)



Parkings-relais en entrée d'agglomération

Parking du Mont Riboudet T1, T2, T3 (arrêt Théâtre des Arts) + tramway direction Technopôle (25 min)

Parking Zénith T4 (arrêt Louis Poterat) + à pied (25 min)
<https://www.reseau-astuce.fr/fr/pr-parkings-relais/73>

Réseau astuce de la Métropole Rouen Normandie
<https://www.reseau-astuce.fr>



Plateforme multimodale normande Atoumod pour rechercher votre itinéraire en transport public
<https://atoumod.fr>

Trains Nomad

Gare SNCF (20 min)

<https://www.ter.sncf.com/normandie>



Cars Nomad (transports interurbains)

Gare routière (10 min en métro)

<https://www.normandie.fr/horaires-et-itineraires>



À VÉLO

Parking vélos sur l'esplanade de l'Atrium

Stations Lovelo : vélos en libre-service

<https://lovelolibreservice.fr>

Station la plus proche : Europe-Saint-Julien (3 min pied)

EN VOITURE AUTREMENT - COVOITURAGE

L'Atrium est situé dans la Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m), périmètre défini où la circulation est autorisée pour les véhicules disposant de la vignette Crit'air 0, 1, 2, 3.

<https://zfe.metropole-rouen-normandie.fr>

Klaxit

<https://www.go.klaxit.com/rouen-normandie>

(La Métropole Rouen Normandie subventionne le covoiturage via cette application)

Covoiturage Départements 27 et 76

<http://www.covoiturage76.net>

<http://www.covoiturage27.net>

Mobicoop : <https://www.mobicoop.fr>

Karos : <https://www.karos.fr>

Aires de covoiturage et trafic :

<http://www.inforoute76.fr> et <http://www.inforoute27.fr>

EN VOITURE

Il n'y a pas de parking voitures visiteurs à l'Atrium.

Le parking de stationnement le plus proche : Centre commercial Saint-Sever.

Connaître le trafic :

<https://www.trafic-metropole-rouen.fr>



LE SAVIEZ-VOUS ?

► Le secteur des transports représente 30 % des émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques. *Source : Ministère de la transition écologique.*

► Votre employeur a l'obligation de rembourser vos frais d'abonnement aux transports publics ou services publics de location vélos à hauteur de 50 % du montant de l'abonnement pour effectuer vos déplacements domicile-travail.

LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD), VOUS CONNAISSEZ ?

C'est un nouveau dispositif financier de soutien aux salariés afin de les encourager à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture solo pour leurs déplacements domicile-travail. Il est facultatif pour les entreprises du secteur privé et obligatoire pour les trois fonctions publiques : État, territoriale, hospitalière. Votre employeur ne l'a pas encore mis en place ? Informez-le de ce dispositif !

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046>

LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS UN SERVICE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Avant d'investir, essayez un vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo pliant pour aller plus vite, plus loin, sans effort.

Lovélo est un service de location longue durée de vélos, disponible toute l'année, à destination des habitants majeurs de la Métropole Rouen Normandie.

Station Lovélo 78 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen

<https://www.reseau-astuce.fr/fr/lovelo-location-de-velo-longue-duree/1042>



FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE INNOVATION CITOYENNE DU MIX, LE LABORATOIRE DES MOBILITÉS INNOVANTES !

C'est un groupe de citoyens, d'habitants et d'usagers qui s'engage pour participer à la réflexion, à la co-conception, au prototypage et au test des solutions de mobilité d'avenir.

Votre implication est flexible : au rythme et selon les modalités de votre choix, en respectant vos contraintes et sans aucune obligation de votre part !

Le Mix

18 rue Thouret 76000 Rouen

<https://www.mix-rouen.fr/eic>



Plan de mobilités inter-entreprises



Cette fiche a été réalisée dans le cadre du Plan de mobilité inter-entreprises de l'Atridium qui vise à limiter l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transports alternatifs (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...) pour notamment lutter contre les changements climatiques, améliorer la qualité de l'air mais aussi réduire le budget déplacements des salariés et usagers de l'Atridium.

UNE QUESTION ? Anne-Sophie DE BESSES (ANBDD) - as.debesses@anbdd.fr - 06 40 73 97 99